



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cancer du sein

Question écrite n° 21589

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Dufau attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la politique de prévention du cancer du sein. Début 2004, le ministère de la santé doit envoyer à toutes les femmes en âge de passer cet examen une lettre de prise en charge pour une mammographie. Eu égard au manque d'appareils, et semble-t-il parfois au manque d'enthousiasme des radiologues, le délai pour obtenir un rendez-vous est d'ores et déjà rédhibitoire. Dans le cadre de la campagne prévue, ces délais ne peuvent que s'allonger au risque de décourager les femmes concernées et donc d'amoinrir l'impact bénéfique du projet. Aussi, il lui demande quels moyens le Gouvernement compte attribuer à cette campagne.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Dufau](#)

**Circonscription :** Landes (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21589

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 juillet 2003, page 5348